

VILLIERS-SUR-MARNE : UN HOMME DE 25 ANS DANS LE COMA APRÈS AVOIR ÉTÉ FRAPPÉ PAR UNE MILICE PARA-ÉTATIQUE

Les images, troublantes, ont été filmées dans la nuit du jeudi 25 au vendredi 26 juillet à Villiers-sur-Marne, en banlieue parisienne.

On y voit une dizaine de vigiles à la tenue ressemblant à des policiers, commettre des violences. Selon les habitants, un homme de 25 ans a été roué de coups par ces agents de façon disproportionnée, à la suite d'un "outrage". Une vidéo montre la victime frappée au sol, notamment au niveau de la tête. Une autre montre l'homme allongé et inconscient sur le trottoir, et les membres du service de sécurité qui viennent de le frapper qui l'emmènent, inanimé vers leur voiture.

Cette milice se nomme GPIS, l'acronyme de "Groupement parisien interbailleurs de surveillance", une société de sécurité para-étatique chargée de patrouiller dans les cités. Ces dernières années, ces vigiles ont été progressivement équipés à la manière des policiers, et jouent le rôle de sous-traitant de la répression dans les quartiers HLM.

À Villiers-sur-Marne, la violence du GPIS a provoqué un affrontement, puis l'intervention de la police régulière, qui a «fait usage de lanceur de balle de défense et de tirs de désencerclement» pour les exfiltrer, selon le Figaro. La victime, quant à elle, été hospitalisée dans le coma.

Quatre agents du GPIS ont ensuite été placés en garde à vue pour «violences volontaires en réunion par personne chargée d'une mission de service public **suivies d'ITT supérieure à 8 jours.**(?)»

Il y a donc, en France, en plus de la Police Nationale et ses différentes unités, de la gendarmerie, de la police municipale et des corps spécialisés du maintien de l'ordre, des milices para-étatiques violentes. Le GPIS a été créé en 2004 par des bailleurs sociaux parisiens, pour surveiller les immeubles dans certaines cités. Ce "Groupement" est en partie financés par la mairie de Paris. En 2011, l'ancien ministre de l'intérieur Claude Guéant autorise ces agents à posséder des matraques et des gazeuses. En 2012, le GPIS est autorisé à utiliser des armes de catégorie D.

En 2015, les agents du GPIS sont reconnus comme personnes «concourant à une mission de service public». Ainsi, ce «Groupement» est devenu une catégorie hybride : pas encore fonctionnaires de police mais plus vraiment vigiles privés. Et pour troubler encore plus les choses, ce GPIS était commandé en 2011 par un commissaire à la retraite.

En 2021, la loi dite «sécurité globale» prévoit la création d'un statut d'«agent privé de sécurité assermenté». Les GPIS disposent ainsi de pouvoirs de police. En parallèle, plusieurs grandes villes ont créé des services de sécurités locaux du même type pour leurs quartiers HLM. La loi de 2021 prévoyait que la police nationale et les polices municipales participent à un «continuum de sécurité», en impliquant les sociétés privées de sécurité à des activités de sécurité publique. Sur les images prises la nuit dernière à Villiers-sur-Marne, les agents de GPIS sont équipés de boucliers de maintien de l'ordre. Et cet organisme intervient en partenariat avec la police. Des milices ont donc officiellement reçu des missions de répression relevant de l'État. Comme si la France n'avait pas assez de flics.

Dès 2012, Médiapart soulignait les méthodes «contestées» de ces GPIS : «fausses déclarations, agressions bidon, arrêts maladie suspects, politique du chiffre et guerre des chefs».

Un chiffre vertigineux : il y a près d'un demi-million d'agents de contrôle et de répression en France. Le journal Le Monde dressait ce décompte en 2021 : «En additionnant les 30.000 policiers municipaux aux 150.000 fonctionnaires de la police nationale et aux 170.000 employés des sociétés privées de sécurité, l'État pourrait disposer d'environ 350.000 membres des forces de maintien de l'ordre et de sécurité intérieure, sans compter les 99.000 militaires de la gendarmerie nationale. [...] L'État pourrait avoir à sa disposition répressive, au quotidien, pas loin d'un demi-million d'agents du maintien de l'ordre et de la sécurité intérieure, soit un potentiel ratio d'environ un fonctionnaire des forces intérieures pour 150 habitants (contre un pour 281 en 2018), la France devenant le premier pays sécuritaire de l'Union européenne».

La France compte ainsi plus de personnes chargées de surveiller et punir que de paysans chargés de nourrir la population.

Sources : <https://www.leparisien.fr/.../villiers-sur-marne-un-homme...><https://www.mediapart.fr/.../les-sales-methodes-du-gpis...>